

Énoncé

Production graphique : à partir des deux documents, vous complétez le schéma graphique sur « Les lignes de force et recompositions de la région Île-de-France » et vous l'accompagnez d'une légende organisée.

Document 1

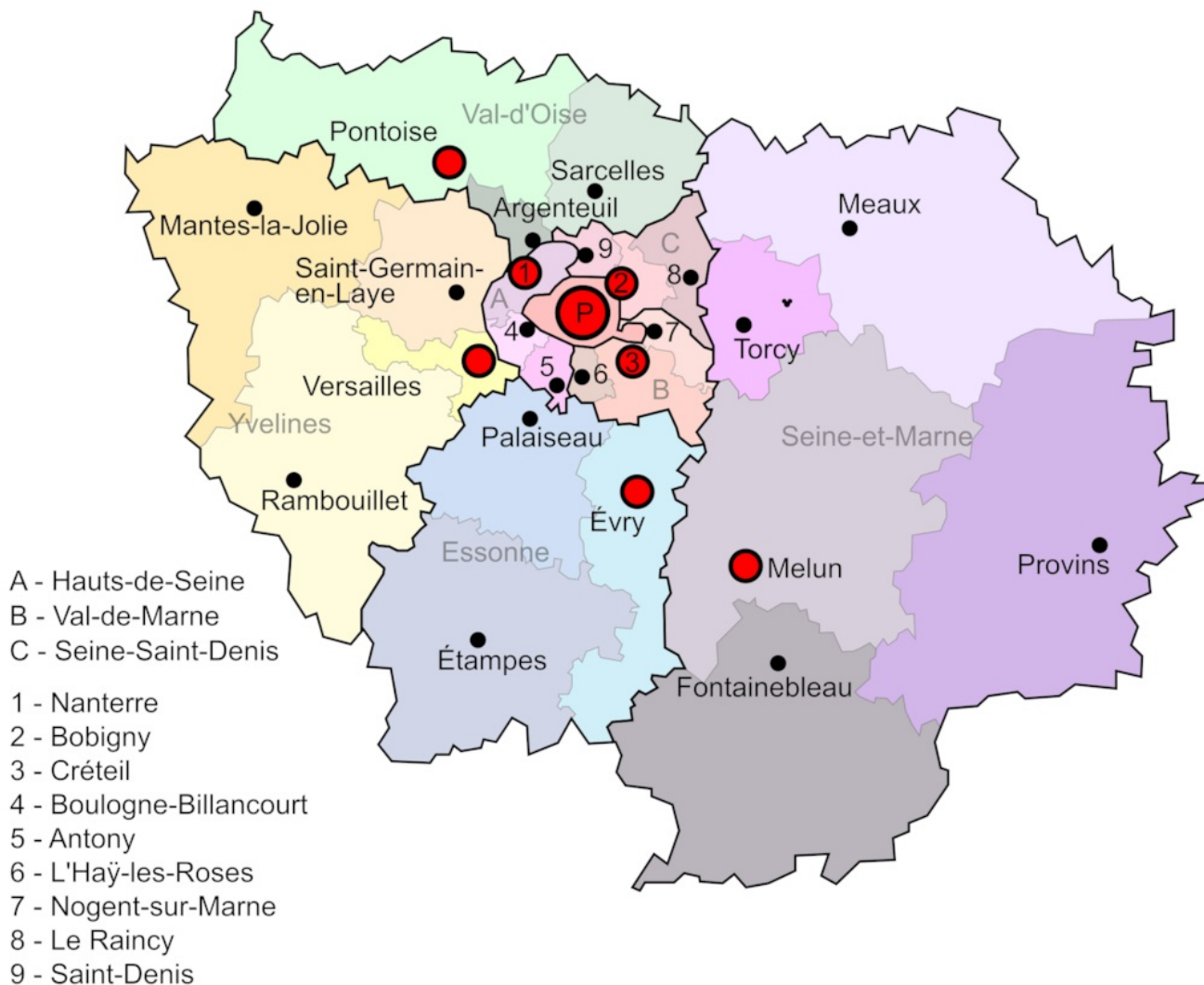
Lignes de forces et recompositions de la région Île-de-France

La région Île-de-France, même si elle ne représente que 2,8 % du territoire national, domine le territoire français et est très dynamique à plusieurs niveaux. D'abord, la région est caractérisée par la polarisation parisienne : capitale française et métropole de rang mondial, Paris est le centre de la région et son pôle structurant. Elle exerce à l'échelle nationale, européenne et mondiale un pouvoir économique, politique, culturel et une attraction touristique de grande ampleur. L'agglomération parisienne déborde largement les limites de Paris intra-muros pour s'étendre sur plusieurs départements : tous ceux de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) ainsi qu'une partie de ceux de la grande couronne (Yvelines, de l'Essonne, Val-d'Oise) sont urbanisés et densément peuplés. L'urbanisation de l'Île-de-France s'organise ainsi à la manière d'une mosaïque concentrique autour de Paris : la région regroupe un cinquième de la population française. Cela dit, les espaces qui composent l'Île-de-France sont divers, et sont pour moitié des espaces agricoles faiblement peuplés, où se pratique majoritairement la céréaliculture intensive.

La région est très attractive tant à l'échelle nationale qu'européenne ou mondiale. D'abord, elle se situe au carrefour des échanges européens et nationaux grâce à ses infrastructures de premier plan. La Seine est l'axe fluvial qui structure historiquement la région, en la connectant aux ports de Rouen et du Havre. Le réseau de transport terrestre s'organise en étoile autour de Paris et connecte la capitale aux grandes métropoles françaises (Le Havre, Lille, Strasbourg, Lyon, Bordeaux). Enfin, le hub aérien de Paris est le premier d'Europe continentale, avec les deux aéroports internationaux de Roissy-Charles-de-Gaulle (à l'est de Sarcelles dans le Val-d'Oise) et d'Orly (au sud-ouest de Créteil, dans le Val-de-Marne). Cette accessibilité à toutes les échelles, associée à la forte concentration d'hommes et d'activités dans l'agglomération, explique l'attractivité de la région qui est la première de France pour la richesse produite. Son PIB représente près de 31 % du PIB national, avec principalement des activités du secteur tertiaire (services, recherche et développement, banque, assurances, etc.). Plusieurs sièges de grandes entreprises s'y trouvent, notamment dans le quartier d'affaires de la Défense (Nanterre, Hauts-de-Seine) qui est parmi les plus attractifs du monde. Premier bassin d'emploi européen, la région polarise les mobilités à toutes les échelles : des mobilités pendulaires depuis d'autres régions françaises, mais aussi des mobilités nationales et internationales pour les études (premier pôle universitaire de France), les affaires ou le tourisme (première région touristique au monde).

Pour toutes ces raisons, les enjeux de l'aménagement du territoire francilien sont particulièrement importants. Les dynamiques d'organisation de l'espace profitant aux espaces centraux, l'enjeu est d'abord d'équilibrer le territoire : dès les années 1960, l'État a créé des villes nouvelles afin de maîtriser l'étalement urbain et de développer des pôles éloignés du centre de l'agglomération. Celles de Cergy-Pontoise, Saint-Quentin-en-Yvelines (à l'ouest de Versailles), Évry, Sénart (à l'est d'Évry) et Marne-la-Vallée (à l'ouest de Torcy) luttent désormais pour rester attractives face à la macrocéphalie parisienne. De manière générale, il s'agit de renforcer les pôles secondaires, comme Rambouillet, Étampes, Meaux, Fontainebleau ou Provins. Par ailleurs, pour réduire les inégalités socio-spatiales et développer la cohésion du territoire, le projet du « Grand Paris », à l'horizon 2030, prévoit de prolonger les lignes de transport dans le but de favoriser les mobilités de banlieue à banlieue, et ainsi d'intégrer davantage la petite couronne au dynamisme de la centralité parisienne. Dans le contexte de la mondialisation, l'objectif est également de rendre la région toujours plus attractive en augmentant les équipements et en renforçant les pôles économiques régionaux. L'État encourage ainsi les territoires de l'innovation, qui réunissent des activités de recherche et des acteurs économiques. Il en existe plusieurs en Île-de-France : les principaux sites d'excellence sont situés à Paris, mais aussi à Saclay (au nord de Versailles), Évry, Cergy-Pontoise ou encore Marne-la-Vallée. L'aménagement de la région doit être en accord avec les objectifs environnementaux : des mesures sont prévues dans ce but comme la préservation des PNR (parcs naturels régionaux) du Vexin français (Val-d'Oise, Yvelines), Oise-Pays de France (Val-d'Oise), de la Haute Vallée de Chevreuse (Yvelines, Essonne) et du Gâtinais français (Essonne, Seine-et-Marne).

Document 2



La bonne méthode

- Respecter la logique cartographique dans les choix de figurés. La dimension des symboles ou l'intensité des couleurs doit être proportionnelle à l'importance du phénomène étudié. Ici, privilégier un dégradé de couleur pour représenter graphiquement l'organisation en mosaïque concentrique de la région Île-de-France, en fonction d'un gradient de centralité (Paris/agglomération parisienne/périphéries peu peuplées). Il ne doit rester aucun espace blanc dans la représentation du territoire étudié, et les figurés doivent se compléter sans se faire concurrence. Par exemple, un figuré de surface ne peut pas être utilisé pour représenter à la fois le Grand Paris et l'agglomération parisienne !
- Reporter sur le fond de carte les informations à cartographier : les figurés de surface, puis les figurés ponctuels, enfin les figurés linéaires. Terminer par les éléments de nomenclature. Travailler avec la légende sous les yeux, pour vérifier que tous les phénomènes décrits dans la légende apparaissent dans la production graphique, avec le même figuré. Utiliser un normographe pour les figurés ponctuels, bannir le crayon à papier et le surligneur.